



CPAM des Alpes-Maritimes

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Infos CSE - Infos CSE - Infos CSE - Infos CSE - Infos CSE

COMPTE RENDU DE LA REUNION PLENIERE DU COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE DU 20 MAI 2019

1) Gestion de la relation client épistolaire – Processus frais de santé

Depuis la réorganisation des centres extérieurs en 2017, la charge de la relation client épistolaire du processus frais de santé était répartie entre le centre d'Antibes (621) et le service PN (605) basé au siège de Pessicart. En raison des départs prévus dans les prochaines semaines, il a été proposé que le service RC-PE, transféré au siège de Pessicart suite à la fermeture du centre de Cagnes-sur-Mer, prenne en charge la RC PN pour la partie épistolaire. Afin de renforcer les effectifs actuels de ce service, il est prévu d'affecter un cadre en provenance de la MFPS et deux agents sur appel de candidature interne.

D'autre part, le SCOOP prendra en charge l'indexation des courriers ELISE courant mai.

Lors du vote, ce projet a été adopté à l'unanimité, sous réserve d'effectuer d'ici quelques mois un bilan afin de vérifier que le nombre d'ETP affecté permet d'absorber correctement la charge de travail.

2) Projet appli-vitale

Dans le cadre de l'accélération du virage numérique et de la modernisation des systèmes d'information de l'Assurance Maladie, la Caisse Nationale met en place un nouveau dispositif : l'appli-vitale. Ce projet, présenté lors de l'assemblée générale du 5 février 2019, consiste en la dématérialisation de la carte Vitale sur le smartphone des assurés sociaux. Les départements des Alpes Maritimes et du Rhône (Régime général et MSA) ont été désignés pour expérimenter cet outil avant une généralisation nationale. Un panel de 50 collaborateurs volontaires, éligibles au dispositif, seront chargés de tester cette nouvelle application. Toutefois, la phase de présérie ne pourra débuter qu'à compter de la diffusion d'un Décret du Conseil d'Etat dont la date n'est pas encore établie.

3) Campagne d'évaluation 2019

La période de réalisation des Entretiens Annuels d'Evaluation et d'Accompagnement (EAEA), ainsi que des Entretiens Professionnels est fixée du 21 mai au 31 juillet 2019.

Compte tenu de l'évolution de l'organisation et des missions de l'Organisme, et suite notamment aux demandes de mise à jour formulées par les évaluateurs en 2018, 3 référentiels ont été créés (Attaché de Direction, chargé d'études socio-économiques, conseiller d'accès aux soins – PFIDASS) et 9 modifiés.

4) Questions diverses

Suite aux différentes questions posées par les élus, les réponses suivantes ont été apportées par la Direction :

- La date de monétisation de jours épargnés sur le CET n'a pas encore été fixée.
- 1 appel de candidature va être diffusé pour la PIFFE/VIDEOCODAGE et 4 personnes seront recrutées début juin pour l'activité « Synergie ».
- Une étude est en cours au sujet du regroupement des accueils de Pertinax et Romain Rolland. A ce jour la Caisse Nationale n'a pas pris de décision.
- Il est envisagé avec la CAF un partenariat pour créer un accueil de niveau 1 commun.
- Dès le mois de janvier 2020, 35 personnes du RSI et 20 personnes d'APRIA intégreront notre organisme.
- Dans le cadre de la mise en place du télétravail, le principal critère pris en compte est l'éloignement du lieu de travail. Un bilan sera fait aux élus au mois de septembre.
- Un appel d'offre sera lancé courant juin pour démarrer, dès septembre, la phase de réfection de l'étanchéité de la toiture des 7 bâtiments restants du site de Pessicart.
- Les travaux de désamiantage du site de Cannes pourront démarrer dès validation du choix de l'entreprise par la CNAM.
- Afin d'éviter entre autres les pannes de lumière dans les parkings du site de Pessicart, d'importants travaux vont être entrepris courant juin par la société EIFFAGE.
- L'adoption du règlement intérieur du CSE sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

